UNION RÉPUBLICAINE ET DÉMOCRATE



Patrick HILLION

Cadre Commercial - 31 ans
Courbevoisien

Albert FABBI

Officier de Légion d'Honneur
Ancien Maire de La Garenne-Colombes
Ancien Conseiller Général de la Seine
Ancien Conseiller Général des Hauts-de-Seine

Une équipe pour Courbevoie-La Garenne

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 12 mars prochain, vous serez appelés à désigner vos représentants au sein de la nouvelle assemblée. Votre choix sera souverain, il déterminera le destin du pays.

CHOISISSEZ POUR VOUS REPRESENTER DES HOMMES DONT VOUS AVEZ EPROUVE LA COMPETENCE : Patrick Hillion pour lequel 5 836 électrices et électeurs s'étaient déjà prononcés en 1973, et Albert FABBI dont la personnalité marque d'une façon déterminante et depuis des années la vie politique garennoise et celle de notre département.

POUR L'AVENIR DES FRANÇAIS, IL FAUT, DANS LES CINQ ANS QUI VIENNENT, DEVELOPPER UN PROGRAMME EN SIX POINTS.

● RENDRE LE POUVOIR AUX CITOYENS

PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE dans le cadre des collectivités locales et de la région, en instituant la participation des associations représentatives aux décisions les concernant ; en leur assurant, au-delà de toute pression, leur autonomie financière.

GARANTIR LES DROITS DES CONSOMMATEURS en les dotant de moyens propres et indépendants de contrôle sur la qualité des produits et en créant une commission paritaire chargée du contrôle de la publicité commerciale.

MORALISER LA VIE POLITIQUE EN LIMITANT LE CUMUL DES MANDATS ELECTIFS.

DEGAGER LES COLLECTIVITES LOCALES ET REGIONALES DE L'EMPRISE DE L'ETAT pour leur assurer une autonomie financière réelle et limiter le rôle du pouvoir de tutelle aux fonctions d'assistance et de contrôle.

REFORMER LE SENAT, en lui attribuant une compétence particulière dans les domaines économique et social et en le soumettant au contrôle du suffrage direct.

● LUTTER ENSEMBLE CONTRE LA CRISE

INCITER A L'INITIATIVE INDIVIDUELLE en encourageant le développement de petites unités de production dans le cadre du redéploiement industriel. Mener une politique d'aide à la modernisation de l'artisanat et du petit commerce qui leur permette de s'adapter aux exigences nouvelles de la concurrence.

CREER UNE COMMISSION NATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DE L'EMPLOI, regroupant les représentants des associations patronales, des syndicats, des collectivités locales ou régionales et de l'ETAT. Elle disposera de fonds provenant d'un prélèvement de 5 % sur le montant de l'impôt sur les sociétés, et dont le but sera d'œuvrer pour le maintien du patrimoine industriel français.

DEVELOPPER CONJOINTEMENT LA CO-RESPONSABILITE ET LA PARTICIPATION AU SEIN DES ENTREPRISES dans une loi-cadre qui tiendra compte des aspirations de chacun et des impératifs de solidarité entre le capital et le travail.

● CHANGER LA SOCIETE

POURSUIVRE L'EFFORT DE DEVELOPPEMENT en faveur des équipements collectifs.

TRANSFORMER LES METHODES DE L'EDUCATION NATIONALE en incitant les jeunes à utiliser sainement leurs aptitudes propres en vue de leur épanouissement dans une société ouverte et fraternelle.

PORTER LE SMIC à 2 200 F en l'indexant sur un indice concerté entre le gouvernement et les organisations représentatives du monde du travail.

ETABLIR UN REVENU MINIMUM GARANTI, EQUIVALENT A 80 % DU NOUVEAU SMIC POUR LES PERSONNES AGEES ET LES HANDICAPES.

ASSURER LA REFONTE DES PRESTATIONS FAMILIALES en une allocation unique, LE REVENU FAMILIAL GARANTI, qui tiendra compte de la situation particulière de chaque foyer, en fonction de ses ressources et du nombre de personnes à charge

REFORMER LA FISCALITE ET LES DROITS DE MUTATION, en assurant, premièrement, l'allègement de la pression fiscale sur les bas revenus Deuxièmement, la création d'un impôt progressif et libératoire sur la fortune (dont le taux s'établira entre 0,5 et 3 %) pour les patrimoines supérieurs à 2 000 000 F. Troisièmement, à une exonération des droits de succession portée jusqu'à 500 000 F pour un conjoint. Ces seuils seront indexés sur la valeur de la monnaie.

AIDER L'EPARGNE POPULAIRE ET LA CREATION DU PATRIMOINE FAMILIAL, en indexant les assurances-vie, les livrets et l'épargne destinée à l'achat du logement principal sur la valeur cotée du franc, sans production d'intérêt ni prélèvement fiscal.

● PROTEGER LES AVANTAGES ACQUIS

GARANTIR LES LIBERTES, le droit à l'expression et le droit à l'initiative individuelle.

CONFIRMER LE STATUT LEGAL ACTUEL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE.

GARANTIR L'AUTONOMIE DES CAISSES DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE dont l'excellente gestion a fait ses preuves.

● DEFENDRE L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Accorder la priorité à la modernisation et au développement des transports en commun.

Créer une CHARTE NOUVELLE DE L'URBANISME, fixant un équilibre entre les locaux à usage professionnel et l'habitat, imposant un minimum d'espaces verts dans les agglomérations.

PROTEGER LE RIVAGE ET LES ABORDS MARITIMES DES NUISANCES INDUSTRIELLES.

ACCORDER LA PRIORITE AU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES NOUVELLES, PRESERVER LES RESSOURCES RARES ET EPUISABLES.

● CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOS ENFANTS

ASSURER L'INDEPENDANCE POLITIQUE DE L'EUROPE à l'égard du pouvoir économique par le contrôle de structures décisionnelles issues du suffrage universel.

PREPARER L'AVENEMENT DE LA CONCERTATION DES ETATS A L'ECHELLE MONDIALE.

POUR ATTEINDRE CES BUTS, DES LE PREMIER TOUR, VOTEZ POUR UNE EQUIPE EFFICACE :

Votez Patrick HILLION   Votez Albert FABBI

Imp. Nouv - 92600 ASNIÈRES

Vu : LE CANDIDAT